



Grandes cultures Avertissement N° 1 – 2 juin 2016

- Altises du canola : Dépistage préventif recommandé pour toutes les régions productrices de canola.

ALTISES DU CANOLA : DÉPISTAGE RECOMMANDÉ

État de la situation

La plupart des champs de canola sont présentement aux stades vulnérables pour les attaques par les altises, soit du stade cotylédons au stade 4 feuilles. De plus, les températures chaudes de la semaine dernière ont pu favoriser une émergence rapide des altises. D'ailleurs, des dommages s'approchant du seuil d'alerte de 25 % de défoliation ont été observés dans un champ d'Honfleur en Chaudière-Appalaches; certains plants présentaient même une défoliation de 50 %.

Puisque les dommages causés par les altises peuvent évoluer très rapidement lorsque les populations sont élevées et que les conditions climatiques leur sont favorables actuellement, le dépistage champ par champ est fortement conseillé, particulièrement dans les champs ayant un historique de dommages par les altises.

Le RAP Grandes cultures publiera, au courant des prochaines semaines, d'autres avertissements afin d'informer les producteurs sur l'état de la situation des altises dans les régions concernées. En 2016, le dépistage des dommages causés par les altises est effectué dans 26 champs, répartis dans 8 régions du Québec.

Stratégie d'intervention à court terme

Étant donné que les conditions météorologiques des prochains jours laissent entrevoir des températures favorables aux altises et que le canola est à un stade vulnérable, **un dépistage préventif immédiat est recommandé dans les champs de canola**. Ce dépistage devrait se poursuivre jusqu'au stade 5 feuilles, et ce, à raison d'une fois par stade. Lorsque les plantules de canola bénéficient de bonnes conditions de croissance, comme c'est le cas présentement, cela signifie une visite aux quelques jours.

Si, lors d'une visite, des dommages sont observés, un deuxième dépistage 2 jours plus tard sera nécessaire afin de suivre de près l'évolution potentielle des dommages. Ceci permettra d'évaluer la pertinence ou non de se préparer à intervenir au besoin avec un insecticide.

Les jeunes plants de canola peuvent supporter jusqu'à 50 % de défoliation sans perte notable de rendement. Toutefois, comme la progression des dommages est parfois très rapide, un traitement insecticide peut être indiqué dès que le pourcentage moyen de la surface foliaire affectée atteint 25 %, à condition que les altises soient présentes, qu'elles continuent de s'alimenter sur les nouvelles feuilles et que le canola n'ait pas atteint le stade 5 feuilles.

Pour obtenir plus de détails sur le dépistage (illustrations de pourcentage de surface foliaire affectée) et les stratégies d'intervention contre les altises, vous pouvez consulter le bulletin d'information « [Les altises dans la culture du canola : biologie, dépistage et stratégies d'intervention](#) ». Les traitements de semences offrent une certaine protection aux plantules de canola pour une période variant de 10 à 35 jours, selon la dose d'insecticide. Toutefois, selon les conditions climatiques suivant le semis, ces traitements ne suffisent pas toujours lors de fortes infestations. Pour plus de détails sur l'efficacité des traitements de semences du canola contre les altises, vous pouvez consulter le bulletin d'information « [Efficacité des traitements de semences du canola contre les altises](#) ».

Texte rédigé par :

Line Bilodeau

Avec la collaboration de :

Isabelle Fréchette, Denis Pageau et Claude Parent

[Groupe de travail sur les ravageurs du canola](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Isabelle Fréchette, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : isabelle.frechette@cerom.qc.ca

Claude Parent, agronome – Coavertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 1 – Grandes cultures – 2 juin 2016